L'action durable des instituteurs et institutrices (6 septembre 1950)

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **79 (1950)**

Heft 11-12

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'action durable des Instituteurs et des Institutrices

(6 septembre 1950)

A l'audience du 6 septembre, Sa Sainteté Pie XII s'est adressée en termes très remarqués aux Maîtres catholiques italiens réunis à cette époque en Congrès national à Rome. Comme à cette même audience se trouvaient aussi, à la Basilique de St-Pierre, les membres du Pèlerinage du Corps enseignant des Ecoles officielles du canton de Fribourg, nous pensons utile de publier la traduction française du très beau discours que le Souverain Pontife prononça alors sur L'action durable des Instituteurs et Institutrices. *Ce sera un souvenir lumineux de plus d'un pèlerinage diocésain particulièrement réussi.*

Soyez les bienvenus, chers fils et chères filles ; Nous vous saluons avec la même joie et avec la même affection que lorsque Nous vous avions accueillis naguère, lors de votre premier Congrès.

Le magnifique accroissement et le progrès de votre Association sont pour Nous un motif de satisfaction de plus. Depuis 1946, vous avez triplé le nombre de vos adhérents et vous méritez ainsi aujourd'hui, avec une amplitude accrue, les éloges que Nous vous décernions alors. Vous montrez, en effet, un zèle et une activité indéfectibles, non seulement dans l'école elle-même, mais encore dans toute une série d'actions très efficaces que vous conduisez, telles que les écoles populaires, les bibliothèques populaires, les cours itinérants de culture populaire.

Le thème fondamental de votre Congrès met bien en lumière que le maître doit être un éducateur du peuple. L'essence de cet office peut se ramener à cette formule : Elever les enfants confiés à vos soins de façon à faire d'eux des chrétiens craignant Dieu et vivant intensément leur foi. Alors se formera tout naturellement un peuple « dont les membres, chacun à sa place et à sa façon, sont des personnes conscientes de leurs responsabilités [1].

L'écolier moyen a rarement besoin d'une éducation individuelle particulière. Considérez une plante saine et jeune dans un pré ou sur une montagne : d'elle-même, en vertu de son principe vital, elle absorbe dans le terrain et l'air les éléments dont elle a besoin pour son développement. Ainsi l'enfant, l'adolescent prend dans son ambiance, dans sa famille, à l'église, à l'école, dans tout ce qu'il voit, entend, lit, expérimente, avec un don prodigieux d'observation et de réceptivité, les éléments avec lesquels il forme son tempérament, son caractère, ses inclinations personnelles.

Chers fils et filles ! Avez-vous bien considéré le magnifique champ d'activité qui vous est assigné ? l'enviable ministère dont vous êtes investis ? Avez-vous considéré l'ampleur de votre action, lorsque, pendant cinq ou huit ans, en contact intime avec les mêmes adolescents, vous leur transmettez dans une grande mesure des connaissances précieuses et utiles et qu'en même temps, presque sans vous en rendre compte, vous leur donnez l'exemple d'une vie chrétienne tout orientée vers Dieu et fermement attachée à la foi ?

---

[1] Cf. Message de Noël 1944.

Une institution comme l'école agit à la manière d'une force de la nature, lentement, d'une façon presque imperceptible, mais constamment et avec l'assurance du succès pour le bien ou pour le mal ; mais par vous, c'est pour le bien.

C'est pourquoi Nous vous bénissons, vous et vos saintes activités ; Nous bénissons votre lutte pour la défense de la morale publique ; Nous suivons jour par jour vos efforts ; Nous les soutenons de Notre incessante prière.

En témoignage de Notre confiance, en gage de l'affection et de la grâce du divin Ami des enfants, Nous vous donnons, à vous et à vos élèves, comme à tous ceux qui vous sont chers, Notre paternelle Bénédiction apostolique.

Des chiffres qui parlent...

Dans une assemblée, lorsqu'un orateur veut convaincre son auditoire, il lui présente des statistiques. Le langage des chiffres est le plus persuasif. La Ligue antialcoolique, dans la lutte contre le fléau de l'alcool se sert aussi de cette arme avec succès. L'alcoolisme est sûrement le plus dégradant de tous les vices. Il conduit l'homme à l'avilissement et à la pauvreté.

A l'avilissement d'abord ! Si je consulte les rapports des établissements d'aliénés, je suis renseignée. Plus du 50 % des pensionnaires sont des alcooliques ou enfants d'alcooliques. Les gardiens de prisons affirment aussi que la grande majorité des détenus le sont grâce à un emploi abusif de l'alcool. Les hôpitaux sont appelés journellement à soigner des maladies dues à la boisson. Les instituteurs constatent aussi que les enfants d'ivrognes ne possèdent aucune aptitude intellectuelle. L'alcool est donc un poison violent.

Par une illustration bien suggestive, l'*Echo Illustré* nous prouvait que l'alcool ruine la famille. C'était un homme qui mesurait la porte d'une auberge. Un passant lui demandant explication de son geste, il répond : « Par cette ouverture d'un mètre de large, sont passés mes terres, ma maison, mon mobilier, mon honneur et ma santé. » Cet ivrogne avait raison, mais il comprenait trop tard. Cette image est toute d'actualité. Combien de fortunes prennent le chemin du cabaret où elles s'anéantissent.

Le peuple suisse dépense trop pour l'alcool. Si le pain et le lait représentent 390 millions de francs, pourquoi faut-il que 567 millions se transforment en alcool. Tout doit être mis en œuvre pour faire changer cet ordre de choses. Il va sans dire que l'homme doit se désaltérer ; mais il doit le faire avec modération et surtout en absorbant des boissons sans alcool. Il est vraiment inquiétant qu'en Suisse nous ne possédons que 2082 restaurants sans alcool, alors que plus de 23 500 bistrots ouvrent leur porte tous les matins. En inversant les chiffres, un pas de géant serait fait et l'ivrognerie disparaîtrait rapidement. Un proverbe affirme « qu'il vaut mieux prévenir que guérir ». Il s'applique spécialement à ce sujet. Si un jeune homme ou une jeune fille désirent rester sobres, ils doivent dès leur plus bas âge se surveiller et se dominer. Les parents, par leur exemple, contribuent aussi grandement à l'éducation saine des enfants.

Il faut soutenir de tout notre pouvoir les sociétés qui s'occupent de la lutte contre l'alcoolisme.

DENISE CHAPERON,
IIIe classe, Châtel-St-Denis.